

acto

PIÈGE
À MOUCHES
MAXI CAPTURES

acto

**PIÈGE
À MOUCHES**
MAXI CAPTURES



JUSQU'À 20 000 MOUCHES

APPÂTS*
INCLUS

MOUCHES
GUÊPES

Capture massivement les mouches autour des habitations,
des fermes, des étables, des écuries...

Modèle rechargeable
PIÈGE RECHARGEABLE

acto

JUSQU'À
20 000
MOUCHES



Aide piège à mouches capture rapidement les mouches autour des habitations, des fermes, des étables, des écuries...

Facile à installer, il s'accroche plutôt en hauteur et permet de capturer jusqu'à 20 000 mouches qui constituent une gêne considérable durant toute la belle saison. Les mouches attirées par les bruits de couvercle et sont piégées, elles se noient dans l'appât liquide. Efficace également sur guêpes.

IMPORTATIONS AGROFARMACIQUES

Nom commercial : **Attractif mouches** hyponatride

N° AMM : FR-2003-0190

Détenteur de l'AMM : **AGROSTA TECH SA** - 1 Rue des Tuliers - 4800 Erges - Belgique

Type de formulation : Poudre soluble dans l'eau (SP)

Type de produit : **Attractif** (PMR)

Composition : 0-fructose (CAS n° 37-43-3) 67,19 %

(sucre), acide ascorbique (CAS n° 50-78-2) 2,8 % (vit. C)

Ingrédients actifs : Mousse déperlante **Attractif** commercial et gelée **Prosofa** ssp., **Solichromagel** (sucre), **Attractif**

conteneur d'attraction ; Non professionnels

DT : 2008-1204-0015-0008

MODE D'EMPLOI

Méthode d'application : Applique à diluer dans un piège adhésif.

Dose d'emploi et domaine d'utilisation : Contre les mouches et les guêpes à l'intérieur et l'extérieur autour des bâtiments : 20 g de poudre à diluer dans 200 ml d'eau dans un piège. Le système de collecte à pression doit être adapté à la taille du piège. Produit efficace jusqu'à 7 jours.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Assurer que la quantité de produit placée dans le piège est suffisante pour piéger les mouches. Le volume dilué doit être adapté en fonction de la taille du piège. Suspendre le piège à l'intérieur ou à l'extérieur au-dessus des guêpes se rassemblent et hors de portée des enfants. Si nécessaire, plusieurs pièges peuvent être placés à la fois à l'intérieur d'un bâtiment ou à l'extérieur. Le piège doit être utilisé au début du printemps ou au début de l'activité des guêpes. Vérifier les pièges et renouveler le produit au moins une fois par semaine. Remplacer également le produit lorsque le piège est saturé de mouches ou guêpes ou lorsque la moitié du liquide s'est évaporé. Avant d'avertir le piège, vérifier que tous les insectes sont piégés.

REMARQUES SUR L'UTILISATION DU PRODUIT

Conserver hors de portée des enfants et des animaux de compagnie. Se conformer aux instructions d'utilisation. Pour protéger les abeilles, ne pas utiliser à proximité des ruches, et dans les endroits où les abeilles sont actives (ferme, rucher, en floraison...). Ne pas utiliser sur des habitations. Before le produit atmosphérique intentionnel s'est évaporé, pour éviter d'attraper des insectes non ciblés. Les attractifs sont utilisés à titre préventif mais ne constituent pas pour la protection des zones de guêpes. Mesures d'urgence : Convenir à l'avertir des symptômes et lésions, y compris tout point sensible. Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation. Rapports de toxicité aux insectes après toute manipulation du produit.

INSTRUCTIONS DE PREMIER SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison ou médecin.

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou médecin. Si un casuel médical est nécessaire, porter l'emballage à disposition. Liste des centres antipoison : 005 01 45 42 50 10.

CONSERVATION

Placer le piège dans un récipient en collecte séparé.

CONTRAINDRES ET RECOMMANDATIONS

Conserver dans son emballage d'origine. Conserver dans un endroit frais, sec, à l'abri de la lumière et du gel. Protéger de la chaleur.

Capacité de piégeage : 2,5 L.

lit de lit et date de péremption (date de conservation : 2 ans) voir instructions sur l'emballage.

MODE D'EMPLOI :



1. Diluer les 4 sachets d'appât hyponatride dans 200 ml d'eau tiède. Agiter l'eau afin que l'appât soit bien dilué.

2. Verser la préparation dans le piège.



3. Ne laisser que l'extrémité des insectes soit en place.



4. Dès qu'il est dilué, l'attractif commence à agir et attire immédiatement les mouches. Son attractivité se renforce au fil des jours. L'attractif dilué dans l'eau est rose, il devient marron après quelques jours.

SAISONNALITÉ

